

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Numéro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2)
 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3)
 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription

Type d'inscription initiale (si connu)

-
- 1 Volontaire
-
-
- 2 Par décision judiciaire
-
-
- 8 D'office (uniquement si liste principale)

Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **GUINOT**
nom de jeune fille

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif)
ou nom usuel

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **MARIUS JEAN MAURICE**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe Masculin M Féminin FNationalité (uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)Né(e) le Jour, mois, année **22 09 1994**À Libellé de la commune **SAINTE-MICHEL**N° de l'arrondissement Code département (4) **16**

Paris, Lyon, Marseille

ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

-
- P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune)
-
-
- D Décès
-
-
- J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation
-
-
- E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative
-
-
- V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **18 RUE DE LA COMBE****16560 AUSSAC-VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Cachet de la mairie

Gérard LIOT

Signature de l'électeur

(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, MarseilleNuméro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **186**

Type d'inscription initiale (si connu)

-
- 1 Volontaire
-
-
- 2 Par décision judiciaire
-
-
- 8 D'office (uniquement si liste principale)

Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **GUINOT**

nom de jeune fille

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif) **G**

ou nom usuel

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **GILLES**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe

Masculin M Féminin FNationalité

(uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)

Né(e) le

Jour, mois, année **05 02 1959**

À

Libellé de la commune **PIEGVIT-PLUVIERS**N° de l'arrondissement Code département (4) **24**

Paris, Lyon, Marseille

ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIO CULTUREL**Adresse de l'électeur **18 RUE DE LA CROUTE****16560 AUSSAC-VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

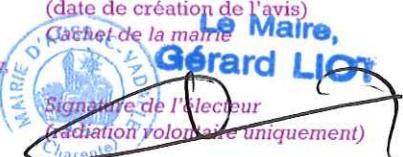
Cachet de la mairie

Le Maire,

Gérard LIOU

Signature de l'électeur

(radiation volontaire uniquement)



AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-JADALLE**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Numéro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIÉ

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **247**

Type d'inscription initiale (si connu)

 1 Volontaire 2 Par décision judiciaire 8 D'office (uniquement si liste principale)Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **LOPEZ**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif)

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **FRANCK NICHEL**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe

Masculin M Féminin FNationalité

(uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)

Né(e) le

Jour, mois, année **17 03 1983**

À

Libellé de la commune **SAIN NICHEL**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Code département (4) **16**ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **41 RUE DE LA REPUBLIQUE****16560 AUSSAC-JADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Cachet de l'adjoint au Maire,

Gérard LIOT

Signature de l'électeur

(radiation volontaire uniquement)



AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC - VADALLE**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Numéro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **307**

Type d'inscription initiale (si connu)

 1 Volontaire 2 Par décision judiciaire 8 D'office (uniquement si liste principale)Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **PEYPOUDAT**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif) **BONILLA GUILLEN**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **ALINE BRIGITTE CHRISTINE**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe Masculin M Féminin FNationalité (uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)Né(e) le Jour, mois, année **25 01 1981**À Libellé de la commune **BORDEAUX**N° de l'arrondissement Code département (4) **33**

Paris, Lyon, Marseille

ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIO CULTUREL**Adresse de l'électeur **92 RUE DU CHATEAU D'EAU****16560 AUSSAC - VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Gachet de la mairie

Le Maire, **Gérard LIOT**Signature de l'électeur
(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, MarseilleNuméro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **90**

Type d'inscription initiale (si connu)

-
- 1 Volontaire
-
-
- 2 Par décision judiciaire
-
-
- 8 D'office (uniquement si liste principale)

Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **CHEVALIER**

nom de jeune fille

NOM marital (facultatif)

ou nom usuel

Prénoms **NATHTHIEU**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe Masculin M Féminin FNationalité (uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)Né(e) le Jour, mois, année **20 01 1994**À Libellé de la commune **CROIX**N° de l'arrondissement Code département (4) **59**

Paris, Lyon, Marseille

ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

-
- P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune)
-
-
- D Décès
-
-
- J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation
-
-
- E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative
-
-
- V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **22 BIS RUE DU CHATEAU D'EAU****16560 AUSSAC-VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Cache de la mairie **Le Maire,****Gérard LIOT**Signature de l'électeur
(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Numéro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **345**

Type d'inscription initiale (si connu)

 1 Volontaire 2 Par décision judiciaire 8 D'office (uniquement si liste principale)Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **SAUVAGE**

nom de jeune fille

NOM marital (facultatif) **GUINNOT**

ou nom usuel

Prénoms **ANNE-SOPHIE**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe Masculin M Féminin FNationalité

(uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)

Né(e) le

Jour, mois, année **30 03 1960**

À

Libellé de la commune **NEUN**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Code département (4) **77**ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **18 RUE DE LA COMBE****16560 AUSSAC-VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

Le Maire,

(date de création de l'avis)

Cachet de la mairie

Gérard LIOU

Signature de l'électeur
(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, MarseilleNuméro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIÉ

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **411**

Type d'inscription initiale (si connu)

 1 Volontaire 2 Par décision judiciaire 8 D'office (uniquement si liste principale)Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **ZARO**

nom de jeune fille

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif)

ou nom usuel

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms

ALEXIS JOSEPH JEAN

Tiret pour les prénoms composés

Sexe

Masculin MFéminin FNationalité

(uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)

Né(e) le

Jour, mois, année **06 05 1986**

À

Libellé de la commune **ANGOULEME**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Code département (4) **16**

ou Outre-mer (4)

Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **27 BIS RUE DE FRAICHE BISE****16360 AUSSAC-VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Cachet de la mairie

Le Maire,
Gérard LIOTSignature de l'électeur
(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC - VADALLE**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Numéro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **273**

Type d'inscription initiale (si connu)

 1 Volontaire 2 Par décision judiciaire 8 D'office (uniquement si liste principale)Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **NOISSANT**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif) **LOPEZ**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **PASCAL**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe

Masculin M Féminin FNationalité

(uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)

Né(e) le

Jour, mois, année **21 11 1957**

À

Libellé de la commune **SOYAUX**N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Code département (4) **16**ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

 P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune) D Décès J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIO CULTUREL**Adresse de l'électeur **41 RUE DE LA REPUBLIQUE****16560 AUSSAC - VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)

Cachet de la mairie

Le Maire,
Robert HOTSignature de l'élu pour
(radiation volontaire uniquement)

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

Code électoral, article R. 20

Loi n° 94-104 du 5-2-1994 - Loi organique n° 98-404 du 25-05-1998

Ne pas utiliser en réponse aux radiations demandées par l'Insee

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ÉMETTRICE DE L'AVIS

Code département **16** Code commune (1) **024**Libellé de la commune **AUSSAC - VADALLE**N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, MarseilleNuméro d'enregistrement

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION DE L'ÉLECTEUR RADIE

Type de liste 1 Liste PRINCIPALE (2) 2 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections au Parlement européen (3) 3 Liste COMPLÉMENTAIRE pour les élections municipales (3)Numéro d'inscription **343**

Type d'inscription initiale (si connu)

-
- 1 Volontaire
-
-
- 2 Par décision judiciaire
-
-
- 8 D'office (uniquement si liste principale)

Date d'inscription initiale (uniquement si liste principale) Jour, mois, année

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INTÉRESSÉ(E)

NOM de famille **SAGUIN**
nom de jeune fille

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

NOM marital (facultatif)
ou nom usuel

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits

Prénoms **ÉNERIC RENE DENIS**

Tiret pour les prénoms composés

Sexe Masculin M Féminin FNationalité (uniquement si ressortissant non français de l'Union européenne)Né(e) le Jour, mois, année **01 03 1983**À Libellé de la commune **MONTELINAR**N° de l'arrondissement Code département (4) **26**

Paris, Lyon, Marseille

ou Outre-mer (4) Pays pour l'étranger (4)

D. MOTIF DE LA RADIATION

- P Perte des qualités requises par la loi (dont changement de commune)
- D Décès
- J Décision du juge du tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de cassation
- E Rectification d'erreur matérielle par la commission administrative
- V Démarche volontaire de l'électeur (uniquement pour les personnes inscrites sur les listes complémentaires pour les élections au Parlement européen ou municipales)

E. RENSEIGNEMENTS RÉSERVÉS À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote **CENTRE SOCIOCULTUREL**Adresse de l'électeur **16 RUE DE LA REPUBLIQUE****16560 AUSSAC - VADALLE**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) Liste réservée aux ressortissants français.

(3) Listes réservées aux ressortissants non français de l'Union européenne.

(4) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres australes.

Fait le, **12 10 2015**

(date de création de l'avis)



Cachet de la Mairie

Le Maire,

Gérard LIO

Signature de l'électeur

(radiation volontaire uniquement)